

Esseghem – Chronique de notre hameau (25)

Rik Coolsaet

Il était une fois un château...

Il n'avait ni douves, ni tourelles, ni créneaux. Il ne pouvait rivaliser avec Versailles ou Chambord. Pourtant, pour les riverains, il n'y avait aucun doute: c'était bel et bien un château, le 'Château d'Esseghem'.

L'histoire débute avec Émile Delattre. Un Bruxellois fortuné, même si l'on ignore aujourd'hui l'origine de sa fortune. Issu d'une famille établie à Bruxelles et dans le Hainaut, il choisit de s'installer à Jette en 1866. Il y devient rapidement une personnalité influente: conseiller communal, président de la fabrique d'église et généreux bienfaiteur. Grâce à son soutien financier, la nouvelle église Saint-Pierre (sur l'actuelle place Cardinal Mercier) ainsi que l'école francophone pour garçons 'Institut Saint-Pierre', rue Léon Theodor, voient notamment le jour. Son engagement dans la paroisse lui vaut même une haute distinction pontificale.

En 1881, Delattre achète une maison de campagne située rue Esseghem. Cette résidence, construite un siècle plus tôt par la famille Libotton à la lisière de l'ancien hameau, est démolie à sa demande. À sa place s'élève un manoir imposant, entouré d'un jardin d'agrément, de deux serres chauffées et d'un verger. La demeure devient rapidement connue sous le nom de 'Château d'Esseghem'.

Émile Delattre y termine ses jours en 1907. Le domaine reste dans la famille et revient, par l'intermédiaire de sa nièce, à Paul Dansette, un influent banquier bruxellois. Le château prend alors un nouveau nom: la 'Villa Dansette'. La famille n'y résidera toutefois jamais elle-même. Au fil des années, plusieurs locataires s'y succèdent, parmi lesquels Jules Eyerman, avocat à Termonde.

Cette nouvelle page de son histoire est toutefois de courte durée. En 1920, la famille Dansette décide de se défaire de la propriété. La commune s'y intéresse, car elle est à la recherche de terrains pour y construire un vaste groupe scolaire destiné à accompagner le développement du quartier Esseghem. Le projet est particulièrement ambitieux: huit classes pour les filles, dix pour les garçons, des salles de gymnastique, de réunions, une bibliothèque, une salle de projection, des ateliers de menuiserie, des classes de couture, des cuisines, des buanderies, des douches et de grandes cours de récréation. Une tour d'horloge doit couronner l'ensemble, un élément architectural alors réservé, le plus souvent, aux édifices religieux.

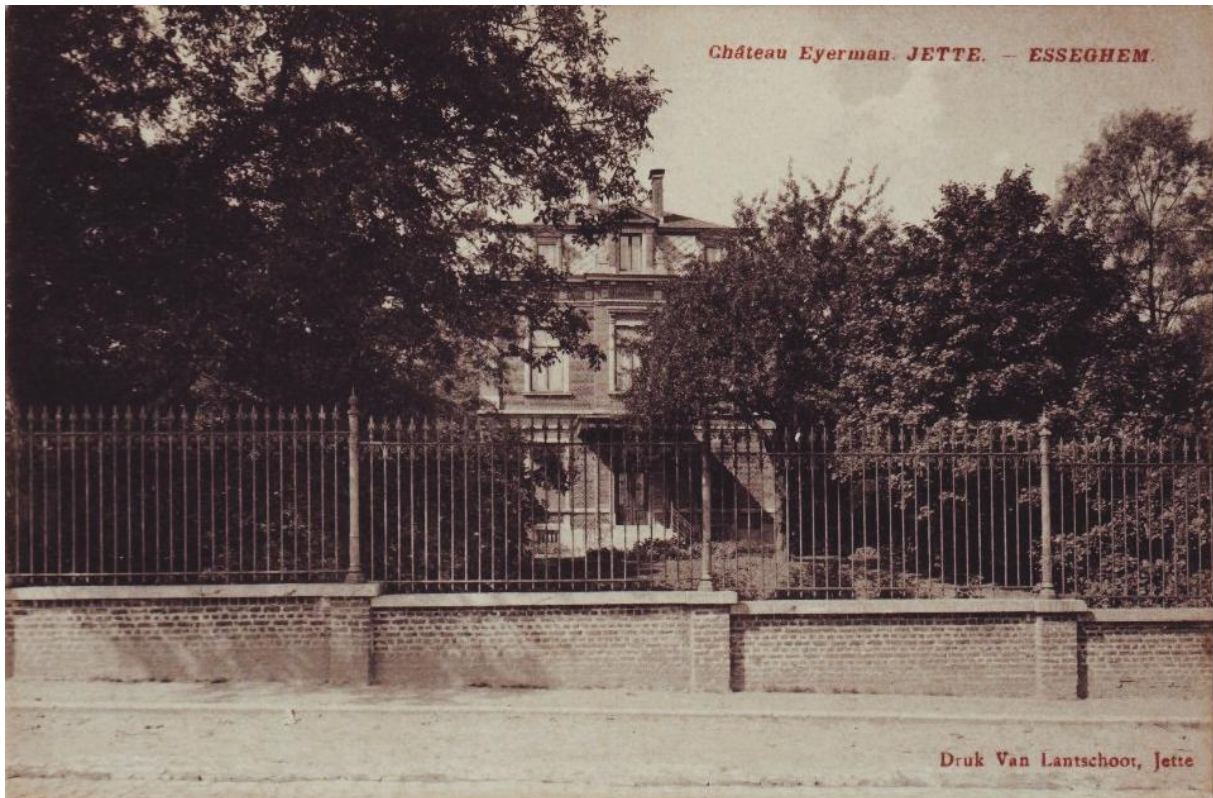
En 1921, la commune tranche. Elle acquiert le château, son parc ainsi que plusieurs petites maisons ouvrières voisines. L'ensemble couvre près d'un hectare.

L'architecte Camille Damman conçoit un ensemble scolaire dans le plus pur style Art déco. En attendant l'achèvement des nouveaux bâtiments, les premiers élèves suivent leurs cours dans le château, complété par d'anciennes baraques militaires en bois transformées en salles de classe. En avril 1929, l'École 4, aujourd'hui l'école primaire néerlandophone Vande Borne, ouvre ses portes. Les garçons rejoignent le nouveau bâtiment, tandis que les filles poursuivent encore quelque temps leurs cours dans le château.

Ce sursis est de courte durée. En 1933, la commune décide de démolir définitivement le Château d'Esseghem afin de construire un second bâtiment scolaire. Le 1er septembre 1937, les premiers élèves prennent place dans l'École 5, aujourd'hui l'école primaire francophone Jacques Brel. L'année suivante, l'édifice est officiellement inauguré. Il présente alors une particularité remarquable: des douches accessibles non seulement aux élèves, mais aussi aux habitants du

quartier, un service précieux à une époque où les salles de bains restent encore rares dans les habitations.

C'est ainsi que le Château d'Esseghem disparaît du paysage urbain. Seules quelques cartes postales anciennes témoignent encore aujourd'hui de son existence.



Etudes des notaires TAYMANS & CLAES,
place du Petit-Sablon, 7, et rue du Trône, 2,
à Bruxelles.

VENTE PUBLIQUE

Le jeudi 3 février 1921, en la salle des
ventes, rue Fossé-aux-Loups, 38, à l'heure qui
sera indiquée au bulletin officiel :

COMMUNE DE JETTE-SAINT-PIERRE

BELLE PROPRIÉTÉ

de ville et de campagne, avec dépendances et
maisons ouvrières, située rue Esseghem, 101
à 113, contenance totale de 99 ares 50 centia-
res. Divisée en 12 lots.

Paumés :

Lots 1, 4, 5, 6, 7 : 90,000 francs;

Lots 9, 10, 11, 12 (maisons) : 31,100 francs;

Lots 2, 3, 8 (terrains) : 13,000 francs.

Jours de visite : lundis et vendredis, de 9 à
12 heures.

Renseignements chez les dits notaires. (6338)

L'Indépendance belge, 30/1/1921